

## LA POSTE SA

### annonce les résultats finaux de son offre de rachat à la suite du placement d'une émission de titres super subordonnés

La Poste SA (la « **Société** ») annonce les résultats finaux de l'offre de rachat (l' « **Offre de Rachat** ») portant sur ses obligations super subordonnées d'un montant de 750 000 000 euros à durée indéterminée émises en 2018, portant intérêt à taux fixe réinitialisable, dont l'intégralité est actuellement en circulation (ISIN: FR0013331949) et admises à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Paris (les « **Obligations Existantes** »). Cette annonce survient à la suite du placement de son émission de 750 000 000 euros d'obligations super subordonnées à durée indéterminée remboursables au gré de la Société à partir de la 6,5<sup>ème</sup> année et portant intérêt à taux fixe réinitialisable (les « **Obligations Nouvelles** »).

Sursouscrite plus de 2,9 fois l'émission a remporté un grand succès tant en France qu'à l'international. L'Allemagne/l'Autriche/la Suisse a représenté 30% des allocations, la France 24%, le Royaume-Uni/l'Ireland 18%, l'Europe du Sud 12%, la Belgique/les Pays-Bas/le Luxembourg 6%, les autres pays 10%.

Les Obligations Nouvelles seront cotées sur Euronext Paris.

Le 7 janvier 2025, la Société a annoncé le lancement de l'Offre de Rachat portant sur ses Obligations Existantes ainsi que son intention d'émettre les Obligations Nouvelles. Selon les termes et sous réserve des modalités contenues dans le *Tender Offer Memorandum* en date du 7 janvier 2025, la Société a invité les porteurs qualifiés à présenter leurs Obligations Existantes en vue de leur rachat par la Société, jusqu'à un montant maximum d'acceptation fixé le 10 janvier 2025 à hauteur du montant nominal total des Obligations Nouvelles, soit 750 000 000 d'euros.

L'Offre de Rachat a expiré à 17h00 (CET) le 14 janvier 2025 (la « **Limite d'Expiration** »). À la Limite d'Expiration, la Société a reçu et accepté pour rachat les Obligations Existantes valablement apportées à l'offre pour un montant nominal total de 404 100 000 euros.

Il est prévu que le règlement de l'Offre de Rachat intervienne le 17 janvier 2025. À la suite du règlement de l'Offre de Rachat et à l'annulation des Obligations Existantes acceptées pour rachat, un montant nominal total de 345 900 000 euros des Obligations Existantes restera en circulation.

Le règlement de l'Offre de Rachat reste conditionné au règlement-livraison des Obligations Nouvelles (ou à la renonciation à cette condition).

#### **Avertissement**

Le présent communiqué ne constitue pas une invitation à participer à l'Offre de Rachat ou à l'émission des Obligations Nouvelles dans, ou depuis, un quelconque pays dans ou depuis lequel, ou émanant de ou destiné à toute personne à laquelle, il est interdit de faire une telle invitation conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. La diffusion de ce présent communiqué dans certains pays peut être limitée par la loi. Aucune offre de vente ou sollicitation d'un ordre de vente ou de souscription de titres financiers ne peut être faite dans un pays ou territoire où une telle offre ou sollicitation serait contraire aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur ou avant son enregistrement en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans ce pays ou territoire. Les personnes en possession de ce communiqué sont tenues de s'informer et de se conformer à de telles restrictions.

Les offres de vente des Obligations Existantes transmises dans le cadre de l'Offre de Rachat de la part des porteurs qualifiés ne seront pas acceptées dans toutes les circonstances où une telle offre ou sollicitation serait illégale. La Société n'émet aucune recommandation aux porteurs qualifiés sur l'opportunité ou non de prendre part à l'Offre de Rachat.

## **États-Unis**

Les obligations ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis sans enregistrement conformément au Securities Act de 1933 des États-Unis, tel que modifié (le « Securities Act ») ou de l'application d'une exemption des exigences d'enregistrement conformément au Securities Act. Les Nouvelles Obligations n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées conformément au Securities Act ou aux lois sur les titres financiers de tout état ou autre juridiction des États-Unis, et ne peuvent être offertes, vendues ou livrées, directement ou indirectement, aux États-Unis ou à, ou pour le compte ou le bénéfice de, toute U.S. Person telle que définie dans la Regulation S du Securities Act (chacune, une « U.S. Person »).

L'Offre de Rachat n'est pas faite et ne sera pas faite directement ou indirectement aux Etats-Unis, par voie de courrier ou par tout autre moyen ou instrument (y compris, sans limitation, la transmission par télécopie, télex, téléphone, email et autres formes de transmission électronique) du commerce interétatique ou extérieur, ou toute infrastructure d'une bourse nationale de titres financiers des États-Unis ou vers des U.S. Persons et les Obligations Existantes ne peuvent pas être apportées dans le cadre de l'Offre de Rachat par aucun de ces concours, moyen, instrument ou installation depuis ou à l'intérieur des États-Unis, par des personnes situées ou résidant aux États-Unis (« U.S. Holder » au sens de la Rule 800(h) du Securities Act). En conséquence, tout document ou matériel lié à l'Offre de Rachat n'est pas et ne doit pas être, directement ou indirectement, envoyé par courrier ou transmis, distribué ou transféré de quelque manière que ce soit (y compris, sans limitation, par des dépositaires, des mandataires ou des fiduciaires) dans ou vers les États-Unis ou à toute personne de ce type. Toute instruction de rachat prétendue en réponse à l'Offre de Rachat résultant directement ou indirectement d'une violation de ces restrictions serait nulle, et les instructions de rachat faites par une personne située ou résidant aux États-Unis ou tout agent, fiduciaire ou autre intermédiaire agissant au nom et pour le compte d'un mandant donnant des instructions depuis les États-Unis ne seront pas acceptées.

Pour les besoins du paragraphe ci-dessus, les États-Unis désignent les États-Unis d'Amérique, ses territoires et possessions (y compris Porto Rico, les îles Vierges américaines, Guam, les Samoa américaines, l'île Wake et les îles Mariannes du Nord), tout état des États-Unis d'Amérique et le District de Columbia.

---

## **A propos de La Poste Groupe**

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11<sup>e</sup> bancassureur de la zone euro. Le groupe La Poste exerce quatre missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur son réseau de services de proximité, humain et numérique, le plus important de France. Ce réseau se compose de 37500 points de service dont 17000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et plus de 20500 points d'accès à un service postal (relais et consignes Pickup, Espaces Pros). La Poste distribue plus de 15 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis) 6 jours par semaine. En 2023, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 34,1 milliards d'euros, dont 44% à l'international, et emploie 233 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont plus de 179 000 en France. Dans le cadre de son plan stratégique "La Poste 2030, engagée pour vous", l'entreprise publique se fixe le cap d'une croissance rentable et responsable en France et à l'international s'appuyant sur un modèle multi-activités robuste. Entreprise à mission depuis 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise "zéro émission nette" dès 2040.

---

### **Contacts Communication financière et Relations investisseurs**

Olivier Gall  
+33 6 22 25 50 42  
[olivier.gall@laposte.fr](mailto:olivier.gall@laposte.fr)

Stéphane Dalla Sartora  
+33 7 87 39 58 80  
[stephane.dalla-sartora@laposte.fr](mailto:stephane.dalla-sartora@laposte.fr)

Annie Dupeyron  
+33 6 48 00 61 49  
[annie.dupeyron@laposte.fr](mailto:annie.dupeyron@laposte.fr)

### **Contact presse**

+33 1 55 44 22 37  
[service.presse@laposte.fr](mailto:service.presse@laposte.fr)